

saint-pardoux-soutiers

Le projet de la bibliothèque validé

Le conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers s'est réuni le jeudi 8 septembre après la pause estivale autour d'un ordre du jour axé principalement sur les travaux en cours et projets à venir.

Le projet d'extension de la bibliothèque municipale a été au cœur de la réflexion des élus. L'architecte a réalisé une nouvelle proposition avec devanture bois végétalisée, encadrement des ouvertures en acier, peinture de la façade délimitant les espaces, aménagements intérieurs ajustés à la destination des lieux.

Les élus ont voté en faveur de l'avant-projet définitif excluant la plus-value liée à l'installation d'un plancher renforcé au second étage, qui visait l'accueil des documents d'archives et les travaux de comblement de la fissure existant sur la façade, qui nécessite un travail d'analyse plus poussé. Le montant du projet s'élève à 142.800 € HT. Le plan de financement validé par les élus prend en compte un autofinancement de 28.520 € après subventions.

« Ce projet peut donner un nouvel élan à la bibliothèque, une meilleure accessibilité », explique le maire qui a également présenté le plan de financement du projet de création d'une micro-folie, « musée » numérique et multimédia ayant vocation à donner accès, via le numérique, aux œuvres des collections de certains musées. Il prendrait place dans l'ensemble médiathèque et une partie de l'ancien presbytère et



La bibliothèque devrait bientôt faire peau neuve.

comprendrait un écran, dix tablettes, 20 casques audio, quatre casques de réalité virtuelle, un fablab et deux mallettes pédagogiques.

Ce projet a donné lieu à débat. Le scepticisme des uns a rencontré la volonté de ralentir sur le numérique chez d'autres et l'enthousiasme de certains face à l'idée d'une porte d'entrée vers des œuvres inaccessibles autrement. Les élus ont voté le plan de financement (une voix contre et trois abstentions).

Chantier de la Maison Francette. Pour permettre l'usage de la salle du premier étage, des travaux supplémentaires sont nécessaires occasionnant des frais. Trois plus-values et deux devis pour travaux complémentaires ont été validés par le conseil. Le total des devis pour travaux complémentaires s'élève à 25.573 €.

Maison des assistantes maternelles. Après l'étude de l'appel d'offres, trois lots ont été définis comme infructueux. Six lots devront être renégociés. Cinq lots ont fait l'objet d'un vote. Le lot couverture tuile a été attribué à la SARL Clochard; le lot cloisons sèches à l'entreprise Vergnaud; le lot chape et carrelage à B2S; la plomberie et le chauffage à l'entreprise Auger JP et la peinture et sols souples, à l'entreprise Butet Tony, pour un total de 95.320 € HT.

Achat de matériel. Après le cambriolage du 15 juin dans les locaux techniques, les élus ont validé le devis de l'entreprise Utileo pour l'achat d'un camion-benne d'une valeur de 37.800 € TTC et celui concernant les équipements pour 2.294 €.